

18^e PRIX DE LA TPE

ÉDITION 2020



www.prix-tpe.fr

ÉCONOMIE

Prix de la TPE : lancement de l'édition 2020

Publié le 11 mars 2020

L'édition 2020 du Prix de la TPE est officiellement lancée !

Le prix met en avant les TPE quel que soit leur secteur d'activité. Seules les entreprises qui ont moins de 10 salariés et de plus d'un an d'existence (inscrites au registre du commerce et des sociétés – RCS, Registre des Métiers, Professions Libérales et Agricoles) sont éligibles. Attention, le statut de microentreprise n'est pas éligible.

Une occasion unique pour les chefs d'entreprises de mettre en avant leur parcours original, leur savoir-faire ou l'expertise de leur métier, et tenter de remporter l'un des 4 trophées en jeu : "ÊTRE", "FAIRE", "PILOTER" et "Engagement durable".

Les entrepreneurs ont jusqu'au 1^{er} mai 2020 pour déposer leurs candidatures sur le site : www.prix-tpe.fr

Vous trouverez toutes les informations sur ce [lien](#).

PRÉCÉDÉ

RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS